

Notice : information de l'utilisateur

Erycine 4% solution pour application cutanée

Erythromycine

Veillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours utiliser ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

Que contient cette notice :

1. Qu'est-ce qu'Erycine et dans quel cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser Erycine ?
3. Comment utiliser Erycine ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver Erycine ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations

1. Qu'est ce qu'Erycine et dans quel cas est-il utilisé ?

- Solution pour application cutanée.
- Antibiotique pour application cutanée. Préparation contre l'acné.
- Erycine est indiqué pour le traitement local de l'acné, plus particulièrement de sa forme courante se manifestant par des boutons enflammés.

2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser Erycine ?

N'utilisez jamais Erycine

Si vous êtes allergique à l'érythromycine ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament mentionnés dans la rubrique 6.

Avertissements et précautions

- Eviter tout contact d'Erycine avec les yeux ou les muqueuses. En cas de contact accidentel, rincer immédiatement pendant plusieurs minutes avec de l'eau froide ou tiède.
- En cas d'éclaboussures, le contenu du flacon d'Erycine peut produire des taches sur les tissus ou le mobilier.
- Ce médicament contient du propylène glycol et peut induire des irritations de la peau.

Si vous prenez d'autres médicaments, lisez également la rubrique « Autres médicaments et Erycine ».

Demandez conseil à votre médecin si l'une des mises en garde qui précèdent s'applique à vous ou si cela a été le cas dans le passé.

Autres médicaments et Erycine

Erycine ne doit pas venir en contact avec des acides ou des alcalis à la surface de la peau.

Erycine peut être utilisé en association avec l'application locale de vitamine A acide, de peroxyde de benzoyle ou avec l'administration orale de tétracycline.

Lors d'application simultanée d'autres traitements locaux contre l'acné, la prudence est de mise car l'irritation risque de s'aggraver, en particulier dans le cas de produits qui favorisent la desquamation.

Informez votre médecin ou pharmacien si vous utilisez, avez récemment utilisé ou pourriez utiliser tout autre médicament.

Erycine avec des aliments et boissons

Les interactions avec des aliments et boissons ne sont pas connues.

Grossesse, allaitement et fertilité

Erycine peut être utilisé pendant la grossesse et l'allaitement.

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Aucun effet sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines.

Erycine contient du propylène glycol

Le propylène glycol peut provoquer une irritation cutanée.

3. Comment utiliser Erycine ?

Veillez à toujours utiliser ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

Appliquer Erycine 1 à 2 fois par jour sur la peau de l'ensemble du visage ou des autres régions touchées (y compris autour des lésions), de préférence après la toilette.

La durée usuelle du traitement est de 10 à 12 semaines. Dans la majorité des cas, on constate après ce délai une amélioration satisfaisante.

N'arrêtez pas le traitement prématurément.

Si vous avez utilisé plus d'Erycine que vous n'auriez dû

L'utilisation prolongée de quantités excessives d'Erycine aura vraisemblablement pour conséquences de la rougeur et une déshydratation de la peau.

En cas d'ingestion orale de la totalité du contenu d'un flacon d'Erycine, on observera principalement les symptômes de toxicité susceptibles de survenir suite à l'ingestion d'alcool.

Si vous avez utilisé trop d'Erycine, prenez immédiatement contact avec votre médecin, votre pharmacien ou le Centre Antipoison (070/245.245).

Si vous oubliez d'utiliser Erycine

Comme pour tout médicament, il est important d'utiliser régulièrement Erycine pendant toute la durée du traitement. Si vous avez oublié d'utiliser votre médicament, reprenez le traitement dès que possible sans modifier ni les quantités, ni le nombre d'applications.

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oubliée de prendre.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Prenez immédiatement contact avec un médecin si vous faites l'expérience d'une réaction cutanée sévère: éruption squameuse rouge avec masses sous la peau et des cloques (pustulose exanthématique). La fréquence de cet effet indésirable est indéterminée (ne peut être estimée sur la base des données disponibles).

Parfois, la base alcoolique d'Erycine peut provoquer une sensation de brûlure ou de picotement, une desquamation ou une légère rougeur de la peau. Ces phénomènes sont transitoires.

Une réaction allergique à l'un des composants d'Erycine est possible.

Après application sur la peau et séchage, Erycine ne produit pas de taches sur la peau ni sur les vêtements qui viendraient en contact avec la peau traitée.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, votre pharmacien ou à votre infirmier/ère. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé, Division Vigilance, EUROSTATION II, Place Victor Horta, 40/40, B-1060 Bruxelles. Site internet : www.afmps.be, e-mail : patientinfo@fagg-afmps.be

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. Comment conserver Erycine ?

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'étiquette après « EXP ». La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ni avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. Contenu de l'emballage et autres informations

Ce que contient Erycine

- La substance active est l'érythromycine.
- Les autres composants sont de l'éthanol 96 %, du macrogol 400 et du propylène glycol.

Aspect d'Erycine et contenu de l'emballage extérieur

Liquide incolore à odeur d'alcool.

Flacon de 100 ml.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricantTitulaire de l'autorisation de mise sur le marché

Laboratoires Bailleul S.A.

10-12 Avenue Pasteur

L-2310 Luxembourg

LUXEMBOURG

Fabricant

FARMACLAIR

440 Avenue du Général de Gaulle

14200 Hérouville Saint Clair

France

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

Laboratoires Bailleul sprl

Route de Lennik 451

B-1070 Anderlecht

Tél: 02/502.04.10

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

BE380563

Mode de délivrance

Médicament non soumis à prescription médicale.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est septembre 2019.

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est 02/2020